



# Fédération Française de Pêche Sportive au Coup

---

## Groupement National Carpe



### Motion Spéciale du Comité Directeur « Championnats du Monde 2008 »

#### Attendu que :

- La France a été à l'origine de l'organisation des Championnats du Monde de pêche de la Carpe.
- L'Equipe Carpe France a toujours, depuis 10 ans, participé à tous les Championnats du Monde.
- Les Championnats du Monde 2008 se déroulent pour la première fois hors d'Europe.
- Les membres de l'Equipe Carpe France 2008 ont affirmé leur volonté de vouloir participer aux Championnats du Monde en Afrique du Sud.
  
- Les engagements de l'Equipe Carpe France sont décidés par le Comité Directeur du Groupement National Carpe sur propositions de son Manager et de son Capitaine.
- L'Equipe Carpe France est composée de pêcheurs sélectionnés lors des Championnats de France.
- L'Equipe Carpe France est la vitrine « compétition » du Groupement National Carpe.
- Le financement des activités de l'Equipe Carpe France ne peut pas être totalement assuré par le Groupement National Carpe et les cotisations des membres adhérents.
- L'Equipe Carpe France doit être financée par des partenariats et des sponsorings.
  
- Le Comité Directeur lors de sa réunion du 20/10/2007 conclut : « la participation aux Championnats du Monde 2009 est difficilement envisageable pour raisons financières »
- Le Comité Directeur lors de sa réunion du 13/01/2008 vote : « les conditions financières de participation aux Championnats du Monde 2008 ne permettent pas l'engagement de l'Equipe Carpe France ».
- Le Comité Directeur lors de sa réunion du 15/03/2008 vote : « l'Equipe Carpe France ne pourra pas participer aux Championnats du Monde 2008 en Afrique du Sud pour raisons financières ».
- L'Equipe Carpe France est autorisée à participer à la rencontre internationale Angleterre-Italie-France au mois de Juin 2008.
  
- Les conditions financières de participation des Nations aux Championnats du Monde 2008 ont été modifiées par les organisateurs et revues à la baisse.
- Les membres de l'Equipe Carpe France acceptent d'autofinancer certains frais de déplacement.
- L'Equipe Carpe France doit obtenir des engagements de sponsoring et de financement partenaires pour un montant de **7 000 €**
- Le Comité Directeur a décidé d'allouer **6 000 €** au fonctionnement de l'Equipe Carpe France 2008

## **En conséquence il est décidé que :**

**Les Membres du Comité Directeur du G N Carpe autorisent l'Equipe Carpe France a participer aux Championnats du Monde 2008 en Afrique du Sud aux conditions suivantes :**

- Le Comité Directeur confirme sa subvention de **6 000 €** pour le fonctionnement de l'ensemble des activités 2008 de L'Equipe Carpe France.
- Le Comité Directeur confirme son engagement d'allouer une subvention exceptionnelle de 1 500€ pour financer les vêtements et tenues de l'Equipe Carpe France pour ses manifestations 2008.
- Les membres de l'Equipe Carpe France, son Manager et son Capitaine s'engagent à remettre entre les mains du Président et du Trésorier Général les contrats signés par les sponsors et les partenaires avant le 30 Mai 2008.
- Chaque contrat de sponsoring et de partenariat devra mentionner avec précision l'échéancier des règlements pour un montant global de 7 000 €
- Les membres du Comité Directeur confirment qu'aucune subvention complémentaire ne sera versée au fonctionnement 2008 de l'Equipe Carpe France.
- Les membres de l'Equipe Carpe France reconnaissent avoir eu connaissance du budget global de fonctionnement 2008 de l'équipe d'un montant de **14 500 €** sans qu'aucune autre subvention ne soit versée par le Groupement National Carpe.
- Tout dépassement budgétaire devra être financé par de nouveaux partenaires ou par les membres de l'Equipe Carpe France solidairement entre eux.
- L'acceptation par le Comité Directeur de la participation de l'Equipe Carpe France aux Championnats du Monde 2008 en Afrique du Sud oblige tous les membres de l'Equipe Carpe France à un engagement total dans la compétition pour le meilleur résultat sportif possible.

**Je soussigné, membre du Comité Directeur du Groupement National Carpe, donne mon accord.**

**Nom Prénom**

**Région**

**Signature**

MOTION SIGNEE PAR TOUS LES MEMBRES DU CD

**Je soussigné, membre de l'Equipe Carpe France 2008, donne mon accord.**

**Nom Prénom**

**Région**

**Signature**

MOTION SIGNEE PAR TOUS LES MEMBRES DE L'ECF